



Aubonne, 3e rencontre de l'Economie du district

## POUR UN DISTRICT UNI, OUVERT ET DYNAMIQUE



Inauguration de la RC 177, marché du terroir

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

#### **TABLE DES MATIÈRES**

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
ACTIVITÉS 2018	4
Administration	4
Assemblée générale	2
Comité	
Equipe opérationnelle	
Stratégies régionales 2018-2022	
Communication	
Promotion économique	7
Guichet entreprises	
Littoral Parc	
Rencontres de l'Economie	8
Aides financières	
Mesure AppApp	
Vitalab	
Gestion des zones d'activités	
Filière bois	
Gravières	
Projets de développement régional agricole (PDRA)	
Programme de développement de l'espace rural (PDER)	
Site du Moulin Bornu	
Site de St-Loup	
CODEV	
Marché international des professionnels de l'immobilier	
Aménagement du territoire	
Géoportail régional	
Mobilité	
Concept régional de stationnement P+R, district de Morges	14
Mobilité douce	
Transports publics et transports scolaires	14
Médiation Cossonay-Penthalaz	
Etude sur les transports publics des secteurs 4 et 5	
Navettes autonomes	
Développement régional & Affaires publiques	16
Formation aux communes	
Abattoir régional	16
Commission Energie	
Tourisme	17
Slow destination	17
Signalétique du Parc Jura Vaudois	17
Innovation pour le tourisme	
La Galère	17
Informations et présentations	18
Taxe de séjour	
COMPTES 2018	
PROJETS 2019	20
REMERCIEMENTS	22
ADDÉVIATIONS	

#### **CONTACT**

Association de la région de Cossonay-Aubonne-Morges Rue Neuve 1 Case postale 77 1304 Cossonay

Tél: 021-862.22.75
Fax: 021-862.22.77
Site: www.arcam-vd.ch
Mail: info@arcam-vd.ch

#### LE MOT DU PRESIDENT

A l'aune de ses 10 ans, l'ARCAM s'est lancée dans une démarche réfléchie sur ses activités. En effet, en 2018, dans le cadre de la révision des stratégies régionales 2012-2017, le comité s'est penché sur le bilan de l'association. Au travers d'ateliers, les membres du comité se sont posés des questions et ont fixé de nouveaux objectifs en élaborant un programme 2018-2022. Ces nouvelles stratégies régionales ont été adoptées lors de l'Assemblée générale de printemps.

Le slogan est significatif de l'état d'esprit de notre association et de sa volonté d'être au service de tous : « Pour un district uni, ouvert et dynamique »

Cet exercice a permis de dresser un tableau positif des activités de l'ARCAM et démontre l'intérêt et la volonté de conduire ensemble des projets d'intérêt régional. La qualité de vie dans notre district en dépend, partant du principe que l'échelon régional est nécessaire pour traiter des thématiques comme l'économie, la mobilité ou encore le développement de programmes en faveur de l'agriculture ou de la filière bois.

L'ARCAM entend donc continuer à servir les 62 communes du district, sans oublier que sa vocation principale demeure avant tout le développement économique et le soutien direct aux entreprises, ainsi que l'accompagnement du développement régional en appuyant les porteurs de projet.

Sur ces bases, plusieurs projets d'importance ont été lancés en 2018 et porteront leurs fruits sur les prochaines années. Il s'agit notamment :

- d'un programme de développement de l'espace rural (PDER), qui débouche sur plusieurs projets structurants pour l'agriculture ;
- de l'élaboration d'un concept de P+R à l'échelle du district, avec la réalisation d'une application permettant de connaître leur occupation en temps réel ;
- d'un schéma directeur de la signalisation, qui permettra de structurer l'information et d'obtenir des soutiens financiers lors de la pose de panneaux ;
- d'une nouvelle structure collaborative pour les entreprises situées dans la zone d'activités de Littoral Parc :
- de commissions de travail par secteurs chargées de traiter de projets de développement de l'offre de transport public ou encore de la mobilité douce;
- du développement d'outils innovants dans le guidage des touristes comme un chatbot et une nouvelle web-application.

Bref, l'avenir de notre région se construit au présent, et ensemble, pour qu'il soit durable et de qualité : Pour un district uni, ouvert et dynamique !

Je profite de ce mot du Président pour remercier les opérationnels de l'ARCAM pour leur excellent travail en 2018, ainsi que toutes celles et ceux qui ont œuvré au sein du comité et en dehors, pour assurer le maintien de la qualité de vie dans le district.



Georges Rime Syndic de Cossonay



## LA RÉGION EN QUELQUES CHIFFRES:

- 81'807 habitants (31.12.18)
- 62 communes
- 37'305 hectares, dont 54% de surfaces agricoles
- 33'700 emplois (2016)



## COMITE au 31 décembre 2018

#### Secteur 1

M. L.-E. Rossier, Syndic, Aubonne, Vice-Présiden M. D. Mosini, Syndic, St-Prex

M. Ph. Reymond, Municipal, Gimel

Mme L. Cretegny, Syndique, Bussy-Chardonney M. J.-H. Burnier, Syndic, Bière

#### Secteur 3

M. V. Jaques, Syndic, Morges, Vice-Président M. B. Duperrex, Syndic, Vullierens

M. G. Delacrétaz, Syndic, Préverenges

#### Secteur 4

M. G. Rime, Syndic, Cossonay, Président Mme A.-L. Rime, Syndique, L'Isle

#### Secteur 5

M. G. Bichsel, Municipal, Pompaples

#### Invitée

Mme A. Arn, Préfète



#### ASSEMBLEE GENERALE

- Président : M. Frédéric Rossi, Municipal, Gollion
- Vice-Présidente : Mme F. Coderey, Syndique, Berolle

# COMMISSION DE GESTION

S1 : M. D. Barbezat, Syndic, Saubraz S2: M. A. Rosset, Syndic, Mollens

S3: M. J. De Benedictis, Syndic, Echandens S4: M. P. Rossy, Municipal, La Chaux

S5 : M. J.-F. Meylan, Municipal, La Sarraz

#### **ACTIVITÉS 2018**

### ......

#### **ADMINISTRATION**

#### Assemblée générale

<sup>'</sup>Deux assemblées statutaires ont été organisées en mai à Cossonay et en novembre à Vufflens-le-Château. Elles ont permis l'approbation des comptes et du budget et porté à la connaissance des membres l'avancement des principaux dossiers gérés par l'ARCAM.

Celle de mai, organisée au centre TCS, a été l'occasion d'une activité en pré-séance permettant aux personnes présentes d'embarquer dans des véhicules pour des simulations de conduite particulière.

Celle de novembre a permis à Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat, de revenir sur les Assises du climat et à la Maison de la Rivière de présenter plusieurs de leurs projets.

#### Comité

Sept séances ont permis au Comité de l'ARCAM de suivre et de traiter les affaires courantes. Elles ont également été l'occasion de présenter certains dossiers suivis par l'association et de préaviser et d'octroyer des soutiens financiers à des projets régionaux.

En parallèle, le bureau du Comité s'est réuni à 4 reprises pour assurer la gestion du personnel, examiner la situation comptable et budgétaire de l'association et prendre position sur l'avancement de plusieurs dossiers.

Enfin, les séances de secteurs se sont déroulées conformément aux statuts de l'ARCAM.

#### Equipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle de l'ARCAM a connu plusieurs changements :

- Mme Lola Bertin, stagiaire Tourisme, a terminé son activité au 31 juillet.
- Trois personnes ont été engagées pour suivre certains projets de l'ARCAM :
  - Mme Véronique Hermanjat a été engagée au 1er mai pour suivre le projet touristique de la Slow Destination.
  - Mme Sarah Pavillard a effectué un stage ORP de 6 mois (entre juin et décembre) pour effectuer l'inventaire des places de parc dans la région et les digitaliser afin de les introduire dans le géoportail régional.
  - M. Maxime Gervasi a rejoint l'équipe opérationnelle en août pour développer des projets touristiques.

Ainsi, au 31 décembre 2018, l'équipe de l'ARCAM était composée de la manière suivante:

Secteur	Nom	Fonction	Statut	Taux d'activité
Direction	Oscar Cherbuin	Directeur	CDI	100%
Administration	Cosette Pittet	Assistante de direction	CDI	60%
Aménagement du territoire	Luca Maurizio	Délégué	CDI	70%
Base de données	Pauline Fanguin	Déléguée	CDI	35%
Développement régional	Carine Cavin	Déléguée	CDI	70%
Mobilité	Robin Hottelier	Délégué	CDI	100%
Promotion économique	Pascal Rocha da Silva	Délégué	Mandat	40%
Tourisme	Véronique Hermanjat	Cheffe de projet	CDD	60%
	Maxime Gervasi	Chef de projet	CDD	100%

Elle totalise 9 personnes pour 6.35 ETP.

Par ailleurs, l'ARCAM a été reconnue en qualité d'établissement d'affectation pour engager des civilistes pour des tâches spécifiques et ponctuelles. Elle a ainsi pu recruter une personne qui, durant 37 jours, a travaillé sur le registre des entreprises, mettant à jour des données pour pouvoir localiser les établissements dans le géoportail régional.

Enfin, le SPEI a reconduit l'ARCAM en tant qu'organisme régional au sens de la LADE pour la période 2018-2022, sur le périmètre du district de Morges.

#### Stratégies régionales 2018-2022

Le premier semestre 2018 a permis l'achèvement et la validation des stratégies régionales 2018-2022. Rappelons que ce document est nécessaire pour assurer la reconnaissance de l'ARCAM et son financement par le canton et qu'il constitue la base de décision pour l'octroi d'aides financières LADE puisque les projets soutenus doivent être conformes aux axes stratégiques retenus.

Avec pour devise « Pour un district uni, ouvert et dynamique », l'ARCAM souhaite engager ses actions sur trois axes :

- 1. L'institutionnel, de manière à renforcer l'efficacité de la gouvernance régionale et le soutien aux acteurs régionaux.
- 2. L'économie, pour augmenter le nombre d'emplois dans la région, développer les activités touristiques et valoriser les ressources locales.
- 3. Le territoire, afin d'atténuer le clivage Agglomération/Campagne et améliorer la mobilité dans le district.

Ce document a été formellement validé lors de l'Assemblée générale du mois de mai et ratifié par le DEIS dans le courant de l'automne.

#### COMMUNICATION

L'activité d'un organisme régional comme le nôtre doit pouvoir s'appuyer sur une communication efficace afin de marquer son existence au sein du district, faire connaître ses prestations et diffuser ses réalisations. Plusieurs vecteurs sont utilisés en parallèle pour atteindre ces objectifs :

Le site internet qui présente l'ensemble des activités de l'ARCAM et les prestations à disposition. Une partie réservée (Extranet) permet un accès privilégié de nos membres institutionnels à certaines informations ou à des prestations en ligne. Courant 2018, il a été adapté techniquement et visuellement pour être conforme aux attentes des visiteurs et à leurs modes de consultation. Durant l'année 2018, plus de 50'000 visiteurs ont accédé à notre site.

En prise sur son temps, l'ARCAM a développé sa présence sur les réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn en particulier, pages qui sont régulièrement alimentées par des informations sur nos activités et évènements (respectivement 42 et 17 publications en 2018, générant 7'400 et 3'400 vues).

La publication « ARCAM info » qui rend compte du travail du Comité perdure à raison de 4 éditions par année. Cependant, sa transmission a évolué : elle continue sous la forme d'un bulletin imprimé pour les membres institutionnels, mais devient une Newsletter pour les autres destinataires.

Les relations presse ont évolué avec l'abandon des 4 publireportages édités dans le journal de Morges et la mise en place de collaborations pour des articles rédactionnels en lien avec les projets et activités de l'ARCAM.

Par ailleurs, dans le cadre de la journée « Portes ouvertes » de la RC 177, l'ARCAM et l'ARGdV ont organisé un marché de produits du terroir et en ont profité pour présenter leurs activités.

Enfin, des réflexions ont été engagées sur deux projets en matière de communication :

- Conformément aux stratégies, l'ARCAM va mettre en place une plateforme internet dans laquelle seront présentés les projets soutenus par l'ARCAM, afin de communiquer au plus grand nombre l'existence de ces projets.
- Sachant que, en 2019, l'ARCAM fêtera ses 10 ans d'existence, le Comité souhaite moderniser la ligne graphique et le logo de l'association. Après un appel d'offres, un mandataire a été retenu pour concrétiser ce projet courant 2019.

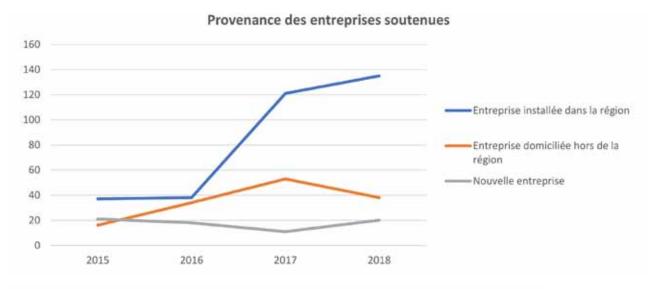


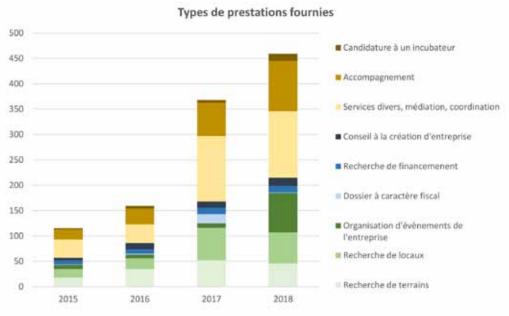
#### PROMOTION ÉCONOMIQUE

#### **Guichet entreprises**

Raison d'être de son existence, le soutien aux entreprises de la région représente une part importante des activités de l'ARCAM. En 2018, les demandes de 193 entreprises ont été traitées, représentant 459 prestations délivrées. Les plus fréquentes concernent nos services de médiation et coordination (29% des cas), l'accompagnement (22%) et l'organisation d'évènements (17%). Si 135 demandes provenaient d'entreprises déjà implantées dans la région, 38 d'entre elles émanaient de sociétés domiciliées en dehors et 20 demandes concernaient la création d'une entreprise. On constate donc que le dynamisme de la région se renforce.

L'augmentation de ces prestations délivrées depuis 2017 s'explique également par la collaboration mise en place entre la Ville de Morges et l'ARCAM. En effet, en nommant M. Pascal Rocha da Silva comme délégué unique à la promotion économique sur le périmètre du district, la région s'est assurée d'une grande efficience et d'un service de qualité. L'arrivée de nombreuses entreprises dont celle d'Incyte à Morges, ainsi que les relations nouées avec les « PME locales » permet d'être très optimiste quant à cette collaboration.





#### **Littoral Parc**

Ce site, hautement stratégique pour la région, fait l'objet de multiples attentions, tant pour son développement intrinsèque que pour la mise en place de conditionscadres adéquates, notamment en matière de mobilité. Pour assurer la gestion de ce périmètre réparti territorialement sur 4 communes, l'ARCAM participe à la mise en place d'un Club des entreprises assurant une saine coordination entre les entreprises de la zone. Celle-ci démarrera en 2019, bénéficiant d'un soutien financier LADE spécifique, et M. Pascal Rocha da Silva sera rattaché à cet organisme à hauteur d'une activité à 25% pour l'organisation d'évènements, la mise en place de mesures de mobilité, la mutualisation d'infrastructures et l'accueil de nouvelles entreprises. Sous la conduite des 4 communes territoriales et de la DGMR, l'ARCAM a participé aux travaux d'élaboration d'horaires sur la ligne 724 Morges-St-Prex-Etoy, pour un prolongement sur la gare d'Allaman. Cette extension de prestations est primordiale pour assurer le développement de cette zone d'activités à fort potentiel, notamment en lien avec la destination Genève. Une étude a également été menée en collaboration avec la Maison de la Rivière pour définir un tracé de mobilité douce reliant le secteur est de la zone à la gare d'Allaman.



Initiées en 2017 sous l'égide de l'ARCAM, ces rencontres thématiques permettent aux entreprises de la région de participer à des rendez-vous ponctuels qui, sous un thème spécifique, leur apportent informations et opportunités de réseautage.

La première rencontre de l'année a eu lieu au printemps à Montricher dans le cadre de l'Expo du Pied du Jura. Dans ce cadre, l'avenir de l'agriculture dans le district a été mis en évidence, en présentant notamment différents programmes destinés à soutenir le monde agricole.

La seconde a été organisée en août lors d'AubonnExpo. Elle a été l'occasion de lancer officiellement la plateforme économique régionale mise en place par l'ARCAM et réunissant sur une base volontaire les entreprises du district. Cette plateforme se veut ainsi un lieu d'échanges entre ses membres et ses futures réunions seront l'occasion d'entendre les besoins et les attentes du tissu économique régional. A ce jour, près de 50 entreprises ont adhéré à cette plateforme. Au-delà de cet évènement formel, cette rencontre a également permis d'aborder les plans de mobilité d'entreprises.

#### Aides financières

Globalement, les aides cantonales octroyées via la loi sur l'appui économique (**LADE**) ont totalisé un montant de Fr. 128'250.- en faveur de trois projets dans le district de Morges. Toutes ces aides versées par le canton l'ont été sous forme de subventions après un préavis régional et un accompagnement de l'ARCAM.

Bénéficiaire	Projet	Aide LADE
ARCAM	Slow destination - Mandat IST	Fr. 18'250
Cne de Pompaples	Développement stratégique du Moulin Bornu	Fr. 10'000
Parc Jura Vaudois	Projet de signalétique	Fr. 100'000*
TOTAL		Fr. 128'250

<sup>\*</sup> Ce projet bénéficie en plus d'une contribution fédérale du même montant



En ce qui concerne les aides directes aux entreprises, elles ont été octroyées à 13 établissements de la région, lesquels ont obtenu un soutien financier global de près de Fr. 260'000.-, couvrant ainsi un quart de leurs investissements.

Concernant le fonds pour de nouvelles activités (FNA), propriété de l'ARCAM, il a permis de soutenir concrètement 2 projets en 2018. Il s'agit de la nouvelle muséographie du Musée du Cheval à La Sarraz pour un montant de Fr. 5'000.- et de la Maison du dessin de presse pour un montant de Fr. 8'000.-. Ces soutiens font l'objet d'un descriptif sur la nouvelle plateforme de soutiens aux projets régionaux que l'ARCAM lancera en 2019. En dehors de ces deux projets, le comité de l'ARCAM s'est également penché sur une demande du Moulin de Sévery dans son projet de Maison de la Noix. En complément d'un soutien financier qui se fera probablement sur 2019, l'ARCAM a soutenu la réalisation d'un dossier de demande de fonds.

En lien avec la particularité de ce fonds qui est alimenté à part égale entre le canton et la région, l'ARCAM a attribué un montant de Fr. 25'000.- en 2017 et en 2018. En 2019, il sera sollicité un montant de Fr. 50'000.- auprès de la LADE pour la part cantonale.

#### Mesure AppApp

Durant l'année scolaire 2017-2018, l'ARCAM a financé 18 groupes d'appuis destinés aux apprentis résidant ou travaillant dans le district de Morges. Ces groupes permettent de soutenir les jeunes qui rencontrent des difficultés dans les branches enseignées dans les écoles professionnelles. Dans ce cadre, ce sont les branches techniques ou scientifiques (mathématiques, économie, électricité) qui constituent la majorité des demandes. Avec cette mesure, c'est plus de 70 apprentis qui ont eu l'occasion d'améliorer leurs connaissances.

Rappelons que cette mesure, qui s'est déployée sur l'ensemble du canton au travers des organismes économiques régionaux, bénéficie d'un soutien de la Fondation pour la formation professionnelle, permettant de limiter la participation financière des apprentis. Cela engage cependant l'ARCAM chaque année à hauteur de Fr. 25'000.-.

#### Vitalab

En 2017, l'ARCAM s'est engagée dans le programme Vitalab en collaboration avec les associations régionales du Nord vaudois et de la Broye. Cette mesure vise à favoriser l'accès aux PME à des actions de promotion de la santé en entreprise. Un programme de formation continue a ainsi été proposé aux entreprises de moins de 100 employés, leur permettant d'aborder les thématiques du stress, de la motivation, de l'ergonomie, les conflits, le leadership et l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Les entreprises ayant participé à ces modules ont exprimé une grande satisfaction à les avoir suivis.

Deux nouveaux cours de formation continue ont été organisés en 2018 sur les premiers soins en entreprise et le retour en entreprise après une longue absence. Le soutien de l'ARCAM pour le développement de cette prestation dans la région est de Fr. 5'000.-.

Par ailleurs, l'ARCAM s'est soumise à une analyse de son fonctionnement sous l'angle de la santé au travail. Les résultats ont globalement démontré que la situation de l'association est parfaitement dans la moyenne. Ses forces et faiblesses ont pu être mises en évidence et les premières mesures d'amélioration sont en cours, notamment en matière de gestion de projets. Un référent interne, en la personne de M. Hottelier, a été désigné pour suivre le développement des mesures.

Ce programme s'achève à la fin de 2018.







#### Gestion des zones d'activités (SGZA)

Le canton a mis en consultation une directive prônant la gestion des zones d'activités sur un plan intercommunal, voire régional. Elle précise le rôle des différents intervenants (canton, communes, région). Au vu du résultat global de cette consultation, le canton a renoncé à la mettre en œuvre. Dès lors, ce sont les conditions fixées par le plan directeur cantonal (mesure D12) qui s'appliqueront pour la gestion de ces sites.

#### Filière bois

L'ARCAM participe au programme de promotion de la filière bois régionale en intégrant trois groupes de travail (commissions techniques) :

- La Cotech A : dont le but est la gestion des actions de promotion et d'informations par rapport au programme de la filière bois
- La Cotech B : dont le but est le soutien aux entreprises, la formation et l'innovation
- La Cotech C : dont le but est la mise en place d'instruments politiques pour faciliter l'implantation des infrastructures liées au bois et le développement territorial afin de répondre aux besoins fonciers de la filière.

#### Gravières

Le Plan directeur des carrières (PDCar) planifie l'ouverture puis la mise en exploitation sur le long terme des gisements recensés sur le canton. Plusieurs projets d'exploitation sont identifiés en priorité 1 dans le district. A ce sujet, l'ARCAM entend être un partenaire du canton dans leur planification, en assurant le relais auprès de toutes les communes. L'ARCAM peut également être acteur en proposant des solutions innovantes tel que cela a déjà été le cas par le passé sur la gravière des Délices à Apples, pour limiter les nuisances de cette activité économique dans nos villages.

#### Projets de développement régional agricole (PDRA)

Au titre des améliorations structurelles, la Confédération soutient des projets destinés au développement régional et à la promotion des produits suisses et régionaux, intégrant l'agriculture de manière prépondérante. Les PDRA doivent ainsi apporter des impulsions en faveur du développement régional à partir du potentiel de l'agriculture et les différentes mesures qui les composent doivent faire l'objet d'une mise en réseau (projet collectif). Les PDRA contribuent ainsi à renforcer la collaboration interprofessionnelle entre l'agriculture et des secteurs connexes tels que l'artisanat, le tourisme, l'économie du bois ou la sylviculture.

Actuellement, l'ARCAM accompagne deux projets de ce type :

- Le premier sera soumis prochainement au Grand Conseil. Il s'agit du PDRA de la filière de la noix prévoyant la mise en place d'une filière de production, conditionnement et commercialisation de la noix qualité suisse et impliquant le Moulin de Sévery.
- Le deuxième est le PDRA de l'Ouest vaudois, qui réunit 4 projets partiels, ainsi qu'une mesure commune de sensibilisation et de commercialisation sur 3 régions (Morges, Nyon et la Vallée de Joux) :
  - La maison des vins de la Côte propose la création d'un lieu de promotion et de vente qui décharge les vignerons d'une partie de la clientèle de passage (touristes, cadres des multinationales).



- Le nouvel abattoir régional du CARRE à Aubonne, qui propose la construction d'un outil adapté pour la filière de la viande.
- La fromagerie de l'Etraz qui prévoit la construction à Senarclens d'un lieu de production du gruyère et de la vente directe de produits.
- Ainsi que les alpages du Parc Jura Vaudois.

Pour répondre aux exigences de la Confédération, ces porteurs de projet se sont réunis et souhaitent lancer un projet commun dans le cadre d'une nouvelle « Association PDRA Ouest vaudois » pour coordonner l'ensemble de ces projets et réaliser, en collaboration avec les Offices du tourisme de Morges et de Nyon, des mesures d'information, de sensibilisation et de commercialisation des produits. Ce projet est actuellement en attente de la décision de l'OFAG et pourrait voir le jour en 2020.

#### Programme de développement de l'espace rural (PDER)

Le district de Morges est un territoire à forte empreinte rurale puisque la moitié de sa surface est dédiée à l'agriculture. Pour cette raison, cette région est spécialement adaptée pour le lancement d'un PDER, soutenu par la Confédération, le canton, l'ARCAM et Prometerre.

Ce programme a pour objectifs de :

- Stimuler le développement économique du secteur agricole.
- Identifier les opportunités économiques de développement de nouvelles filières agricoles.
- Viser un meilleur usage du territoire en intégrant de nouvelles infrastructures agricoles.

Le périmètre de l'étude a été concentré dans le secteur 1 de l'ARCAM, particulièrement concerné par toutes les facettes des enjeux du monde agricole. Initié à la fin de 2017, les réflexions se sont poursuivies durant 2018 via l'organisation de 4 ateliers thématiques. Sur cette base, 6 projets spécifiques ont pu être élaborés :

- Valorisation de l'offre agrotouristique sur des circuits de mobilité douce.
- Approvisionnement des établissements de restauration collective avec des produits régionaux.
- Développement d'une plateforme web pour la promotion de l'agriculture régionale
- Extension de la capacité de stockage d'un centre collecteur régional existant.
- Optimisation de la gestion de l'eau pour les besoins agricoles pour garantir la pérennité des exploitations.
- Renforcement de la filière de la pêche.

Leur mise en œuvre sera le fait de différents partenaires.



#### Site du Moulin Bornu

Depuis 2017, la commune de Pompaples révise son plan d'affectation et s'interroge sur l'orientation à donner à cette zone d'activités. Elle a approché l'ARCAM pour avis et conseil, étant donné notamment les réflexions plus larges menées à l'échelle du district sur la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités. Un document stratégique a été élaboré qui met en évidence les emplacements qui pourraient être densifiés, détruits et ceux qui méritent une maîtrise foncière communale. L'ARCAM a soutenu la commune et collaboré avec les propriétaires pour qu'une convention puisse être établie entre les deux parties afin de développer ce site de manière cohérente.

#### Site de St-Loup

L'ARCAM a également apporté son soutien à la commune de Pompaples dans le cadre du maintien, voire du développement du site de St-Loup. Actuellement occupé par l'hôpital, appelé à modifier ses activités, ce site est important pour le développement de la commune. Compte tenu de son affectation en zone hospitalière, on ne peut pas y envisager n'importe quel développement, tant économique que résidentiel.

Un atelier a été organisé, réunissant tous les partenaires du site, pour examiner ses potentialités de développement, ses modalités d'exploitation et d'accessibilité. A ce stade, l'implantation de l'école de soins et santé communautaire constituerait une option intéressante pour maintenir l'esprit du lieu.



#### CODEV

La Coordination du développement économique vaudois (CODEV), plateforme d'échanges entre toutes les associations régionales, poursuit le développement de ses actions afin de soutenir de manière plus efficace ses membres. Programme de formation continue, prises de position communes ou négociations avec les instances cantonales constituent ainsi des mesures qui renforcent les compétences et le rôle des associations régionales.

L'ARCAM assure un mandat de coordination pour cette plateforme et la présidence est assurée par M. Cherbuin.

#### Marché international des professionnels de l'immobilier - MIPIM

Au printemps de chaque année s'organise à Cannes une importante manifestation réunissant les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier international. Elle offre un accès exclusif à un grand nombre de projets de développement et de sources de capitaux du monde.

Au même titre que l'Etat de Vaud, M. Rocha da Silva y participe, afin de présenter les possibilités régionales.

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Géoportail régional

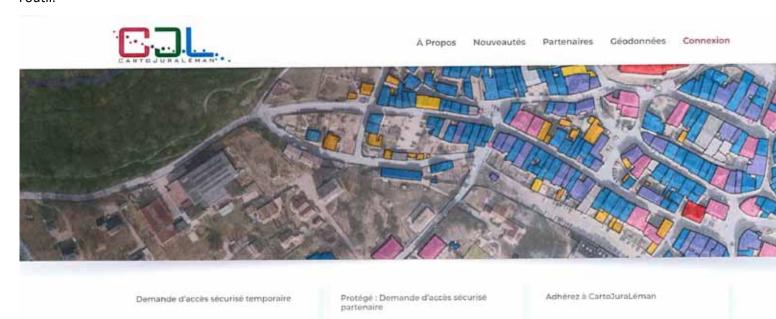
Le géoportail régional CartoJuraLéman, continue son développement. Actuellement, 31 communes du district et 9 associations intercommunales en sont devenues partenaires.

En 2018, ont été organisé :

- 3 cours d'initiation au géoportail
- une séance pour les partenaires présentant un bilan de l'année 2018 et les perspectives 2019
- une séance destinée aux gestionnaires des données (géomètres, etc.).

La plupart des données des partenaires ont été intégrées dans l'outil permettant la mise en lumière d'informations pertinentes, tant pour le public que pour les utilisateurs techniques.

Pour faciliter le développement territorial de cet outil, des réflexions se sont engagées pour modifier la clé de répartition financière. En effet, le mode actuel tend à désavantager les grandes communes territoriales, ce qui freine leur adhésion à l'outil.



#### CartoJuraLéman, une association régionale

CartoJuraLéman est un géoportail régional pour le district de Morges. Le géoportail a été mis en ligne en novembre 2017 et compte à ce jour 42 partenaires dont 33 communes et 9 associations.

Le principal intérêt des partenaires est la représentation cartographique de leurs données et leurs complémentarités avec d'autres données. C'est dans cette vision que l'association a pour objectif de faciliter la compréhension du territoire et de proposer une aide à la décision pour tous types d'utilisateurs.

#### Actualités

Nouveaux fonds de plan

Nouveau thême : altimétrie

État des données par thème

Nouvelle symbologie : Transports publics

Orthophotos de 1980 à 2016



#### MOBILITÉ

#### Concept régional de stationnement P+R District de Morges

L'ARCAM poursuit l'élaboration de son concept régional de stationnement P+R en collaboration avec la DGMR. Il pourra être mis en place lorsque le Grand Conseil aura validé l'EMPD relatif aux interfaces de transport. Dans ce cadre, un recensement des places de stationnement dans les P+R de la région a été effectué et plusieurs sondages ont été réalisés auprès des utilisateurs.

De plus, l'ARCAM a procédé à un inventaire des places de stationnement et l'ensemble des données récoltées ont été digitalisées pour créer une base de données qui a été intégrée dans le géoportail régional CartoJuraLéman.

#### Mobilité douce

Dans le cadre de l'accompagnement du développement de la ZIZA de Littoral Parc, une étude a été réalisée pour mettre en place un itinéraire de mobilité douce reliant la gare l'Allaman à celle d'Etoy. L'itinéraire emprunte des chemins situés sur du domaine privé et un accord avec les propriétaires devra encore être trouvé.

#### Transports publics et transports scolaires

Des groupes de travail par secteur ont été mis en place pour augmenter la fréquentation des transports publics en les utilisant pour les transports scolaires. Cette logique est d'ores et déjà appliquée dans l'ensemble du district. La démarche est privilégiée par plusieurs communes du district. Cette thématique a été traitée à l'échelle des secteurs.

La question des transports publics a également été abordée dans les différents secteurs en tant que telle. Cette thématique récurrente a permis de relever toute l'importance de s'assurer l'adéquation constante entre les besoins de la population par bassins de vie et les lignes de bus actuellement en circulation.



#### Médiation Cossonay-Penthalaz

La commune de Penthalaz ayant fait opposition à des projets de développement à Cossonay, une médiation a été entreprise avec le soutien des deux Préfectures et des associations régionales. Compte tenu du fait que les problèmes de trafic étaient au centre de la problématique, une série de mesures ont été définies en matière de mobilité pour assurer à ces deux communes un développement adéquat tout en limitant les nuisances de transports.

#### Etude sur les transports publics des secteurs 4 et 5

D'importantes réflexions ont été engagées sur ce périmètre, en collaboration avec les communes concernées. Dans ce cadre, l'ARCAM a accompagné les communes, établi le cahier des charges de cette étude, suivi le travail du mandataire et assuré la coordination avec les transporteurs et la DGMR.

Ainsi, le réseau de bus en fonction dans les secteurs 4 et 5 a été revu pour répondre aux nouveaux besoins scolaires et à l'évolution du développement urbain des communes.

Parallèlement à ces travaux, la démarche a également permis de mettre en pratique la gouvernance de travail mobilité proposée aux communes.

#### **Navettes autonomes**

Un projet porté par les MBC prévoit de mettre en place des navettes autonomes au sein de la commune de Cossonay. Il est prévu de mettre en circulation deux navettes. Approché par les MBC, l'ARCAM en collaboration étroite avec l'Association du Grosde-Vaud a examiné la possibilité d'en faire circuler une autour de la gare Cossonay/ Penthalaz, en permettant de desservir également la zone industrielle adjacente de Venoge Parc. Ce projet a été abandonné, n'ayant pas trouvé de soutiens locaux.



#### **DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL & AFFAIRES PUBLIQUES**

#### Formation aux communes

De manière récurrente, l'ARCAM organise chaque année un programme de formation aux communes destiné à soutenir les élus ou le personnel communal dans leurs activités. Pour l'année 2018, les thèmes suivants ont été retenus :

- Comment réaliser un bon cahier des charges ?
- La validation des acquis municipaux
- La gestion d'une crise communale
- La justice vaudoise

Près de 70 personnes ont assisté à ces séances. La présence d'orateurs de qualité, très investis dans leur domaine, permet ainsi aux communes de parfaire leurs connaissances et de disposer des informations nécessaires pour les renforcer.

#### Abattoir régional

L'ARCAM accompagne le déménagement de cette infrastructure. Un terrain adapté ayant été défini à Aubonne, l'ARCAM soutient la coopérative dans la recherche de financements nécessaires pour la construction du nouvel abattoir.

#### **Commission Energie**

En 2018, la commission Energie de l'ARCAM a poursuivi son programme d'informations efficaces et neutres à destination des communes. Deux thèmes ont été abordés :

- L'assainissement des bâtiments communaux
- Le chauffage

Dans les deux cas, ces séances ont été suivies par des ateliers spécifiques permettant aux communes particulièrement concernées par le sujet d'approfondir leurs connaissances et d'obtenir un conseil spécifique à leur projet par un expert du domaine.

Les actions de la commission Energie sont soutenues conjointement par la direction de l'énergie et l'association SuissEnergie pour les communes.



#### **TOURISME**

#### **Slow Destination**

Le développement de ce projet s'est poursuivi en 2018 sous la responsabilité de la nouvelle cheffe de projet. Le planning, validé par la Confédération, est respecté. Un rapport intermédiaire a été transmis au printemps au SECO pour présenter l'état d'avancement de ce programme. Il a intégré les résultats de l'étude menée en automne 2017 par des étudiants de l'IST.

Dans le cadre de ce programme, la Maison du tourisme de Bière a pu être inaugurée en date du 27 mai.

#### Signalétique du Parc Jura Vaudois

L'ARCAM travaille étroitement avec le Parc Jura vaudois dans le cadre du projet «Signalétique et implémentation d'outils numériques pour le guidage des visiteurs». L'objectif est d'assurer le suivi et la création de panneaux d'informations touristiques destinés à une installation dans neuf communes du haut du district et dans quatre gares MBC. Ces panneaux présenteront des patrimoines culturels, paysagers et économiques.

#### Innovation pour le tourisme

En complément des panneaux d'informations installés avec le PJV, l'ARCAM développe avec Morges Région Tourisme et Nyon Région Tourisme deux nouveaux outils numériques : une application mobile et un chatbot. Le premier outil permettra de guider les touristes dans notre belle région en indiquant les points d'intérêts présents le long de la balade. Le deuxième est, quant à lui, une véritable innovation qui aura pour mission de faire des recommandations aux touristes. En fonction des envies et des goûts de l'utilisateur, le petit guide virtuel est capable de proposer LA bonne activité. Notre chatbot se prénommera « Barbote » !

#### La Galère

La Galère, bateau emblématique amarré au large de Morges, n'a pas pu être exploitée durant 2018. L'association "La Galère-La Liberté" a poursuivi ses recherches, avec le soutien de l'ARCAM, pour trouver une solution permettant à la Galère de maintenir ses activités touristiques. La recherche d'un ponton d'amarrage, seul élément pouvant répondre aux besoins de cette structure, est en cours auprès de différentes communes lémaniques.



#### Informations et présentations

A plusieurs reprises, l'ARCAM et MRT ont organisé des séances permettant aux acteurs touristiques ou à tout autre partenaire de bénéficier d'informations sur le développement de projets dans la région :

- Les Etats généraux du tourisme ont eu lieu le 11 octobre à Cossonay. Ils ont été précédés d'ateliers sur le thème « Créons ensemble la Slow Destination ». Rappelons que cette rencontre a pour volonté de réunir les différents acteurs du tourisme de la région et s'inscrit dans le processus de régionalisation et de ses projets multiples. Près de 100 personnes ont participé à cette journée.
- Une séance d'information a été organisée avec la société de développement d'Aubonne pour présenter à ses membres le fonctionnement de l'office régional du tourisme et les procédures à suivre en matière de conduite de projets.
- Un atelier de travail a été mis en place pour le comité de la Fête de la Tulipe pour évaluer le potentiel de développement de cette manifestation et préparer le 50e anniversaire qui aura lieu en 2020.
- Les rencontres suisses et le Prix suisse de l'oenotourisme ont été organisées à Féchy en date du 12 septembre 2018.

#### Taxe de séjour

Taxes brutes 2018

Etat du FEM au 31.12.2017

La plateforme e-arcam constitue désormais l'outil incontournable, tant pour les assujettis que pour le bureau de perception. Les résultats pour 2018 sont les suivants :

445'258.75

263'604.15

./. Frais de perception		<u>- 9'711.00</u>
Taxes nettes		435′547.75
Affectation 2018 :		
Offices du tourisme	390'000.00	
Fonds d'équipement morgien (FEM)	<u>+ 45'547.75</u>	435′547.75
S'agissant du FEM, celui-ci a été sollicité e	n 2018 de la manière s	suivante :
Arboretum	18'250.00	
Frais divers	<u>5′128.35</u>	23′378.35
Solde du FEM au 01.01.2018		241'434.75
Affectation 2018	45′547.75	
Utilisation 2018	- 23′378.35	

#### **COMPTES 2018**

#### 

	Comptes 2018		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
AUTORITES	17 959.00	0.00	24 600.00	0.00
Assemblée générale				
Comité	13 779.00		14 500.00	
Commissions	4 180.00		10 100.00	
GESTION OPERATIONNELLE	1 004 558.00	1 574 478.00	905 035.00	1 453 080.00
Personnel	842 031.00	608 746.00	740 935.00	500 980.00
Locaux	83 071.00		93 000.00	
Divers	15 502.00	12 436.00	13 600.00	
Finances	39 766.00	953 296.00	25 500.00	952 100.00
Communication	24 188.00		32 000.00	
PROMOTION ECONOMIQUE	252 835.00	61 965.00	311 181.00	139 000.00
Gestion du secteur	252 835.00	61 965.00	311 181.00	139 000.00
Actions				
DEVELOPPEMENT REGIONAL	180 647.00	73 480.00	184 250.00	37 000.00
Gestion du secteur	123 051.00	30 000.00	114 250.00	30 000.00
Actions	57 596.00	43 480.00	70 000.00	7 000.00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	250 013.00	107 870.00	281 394.00	120 000.00
Gestion du secteur	132 136.00		141 394.00	
Actions	117 877.00	107 870.00	140 000.00	120 000.00
TOURISME	225 375.00	100 417.00	139 435.00	85 000.00
Gestion du secteur	225 375.00	100 417.00	139 435.00	85 000.00
Actions				
TOTAUX	1 931 387.00	1 918 210.00	1 845 895.00	1 834 080.00
Résultat - excédent de charges		13 177.00		11 815.00

#### Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF		
	Disponibilités	120 132.08
	Caisse	237.05
	Compte courant	119 895.03
	Débiteurs	153 802.85
	Débiteurs	153 802.85
	Placements du patrimoine financier	319 870.48
	Fds "Réserve FISARC"	35 344.00
	Fds "Projets économiques"	36 786.70
	Fds "Actions diverses"	162 566.03
	Fds "FNA"	85 173.75
	Actifs transitoires	271 717.70
	Actifs transitoires	271 717.70
	Investissements	1.00
	Mobilier et matériel	1.00
TOTAUX		865 524.11

PASSIF		
Engagen	nents courants	142 934.55
	Créanciers	142 934.55
Passifs t	Passifs transitoires	
	Passifs transitoires	99 963.20
Fonds de	e réserve	492 555.58
	Fds "Engagement FISARC"	35 414.10
	Fds "Projets économiques"	36 786.70
	Fds "Actions diverses"	166 566.03
	Fds "FNA"	68 788.75
	Fds "PDRm"	65 000.00
	Fds "Slow destination"	100 000.00
	Fds "P+R COMO"	20 000.00
Capital		130 070.78
	Capital	143 248.18
	Résultat	-13 177.40
TOTAUX		865 524.11

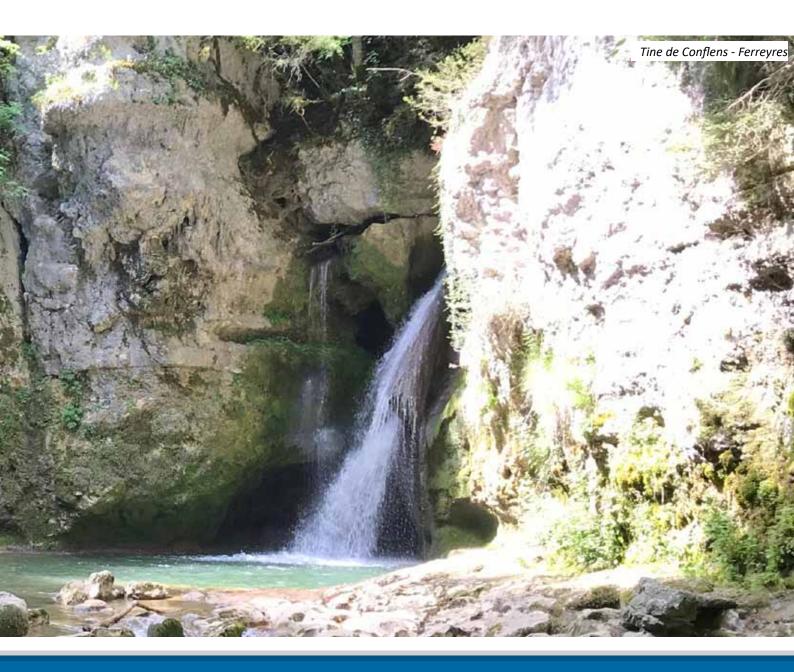
#### **PROJETS 2019**

L'année 2019 verra se poursuivre la gestion de nombreux dossiers initiés préalablement. On relèvera que ce sera notamment l'occasion de :

......

- Développer le géoportail régional.
- Mettre en œuvre les premières actions figurant dans les stratégies régionales 2018-2022
- Renforcer le rôle de l'ARCAM auprès des acteurs économiques régionaux.
- Poursuivre l'accompagnement des nombreux projets qui se développent dans la région (Slow Destination, PDRA, etc).
- Maintenir ou développer différentes prestations de l'ARCAM (AppApp, guichet entreprises, soutiens financiers, etc.).
- Développer le concept de P+R régional, ainsi que les autres projets concernant la mobilité au sein du district.
- Continuer à proposer des formations en lien avec les activités des communes, sur un plan général et sur les aspects énergétiques.





#### REMERCIEMENTS

L'ARCAM tient à remercier toutes celles et tous ceux qui participent avec elle au développement du district de Morges. Sans exhaustivité, mais avec sincérité, elle souhaite mentionner plus particulièrement :

- Les communes, élus et personnel administratif et technique, dont la qualité des contacts n'est jamais démentie;
- Les services cantonaux qui nous soutiennent dans nos actions et avec qui la collaboration n'est pas un vaint mot;
- Les organismes de promotion économique (SPEI, DEV, Innovaud, FVE, CVCI, Centre patronal, etc.) qui apportent leur pierre à l'édifice et nous prouve, si cela était encore nécessaire, que «l'union fait la force»;
- Les autres associations économiques régionales réunies au sein de la CODEV avec qui il est toujours fructifiant de partager les expériences;
- Les entreprises qui, par leur participation à nos actions et évènements, nous confortent dans le bien-fondé de nos activités.

Tous les efforts de l'ARCAM tendent à soutenir **un district uni, ouvert et dynamique,** pour le maintien d'une bonne qualité de vie.

#### **ABRÉVIATIONS**

#### 

CARRE Coopérative de l'abattoir de la région de Rolle et environs

CDD Contrat à durée déterminée
CDI Contrat à durée indéterminée

CVCI Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

CJL CartoJuraLéman

CODEV Coordination du développement économique vaudois
DEIS Département de l'économie, de l'innovation et du sport

DEV Développement économique vaudois

DGMR Direction générale de la mobilité et des routes

EMPD Exposé des motifs et projet de décret

ETP Equivalent Temps Plein

FEM Fonds d'équipements morgien (tourisme)

FNA Fonds pour de nouvelles activités

FVE Fédération vaudoise des entrepreneurs

IST Ecole supérieure du tourisme

LADE Loi sur l'appui au développement économique

LATC Loi sur l'aménagement du territoire cantonal

MBC Compagnie de transport Morges-Bière-Cossonay

MRT Morges Région Tourisme
OFAG Office fédéral de l'agriculture
ORP Office régional de placement

PDRA Programme de développement régional agricole

PJV Parc Jura Vaudois

PME Petites et moyennes entreprises

P+R Parc et rail

SECO Secrétariat d'Etat à l'économie

SGZA Système de gestion des zones d'activités

SPEI Service cantonal de la promotion économique et de l'innovation

TCS Touring Club Suisse

ZIZA Zones industrielles-Zones artisanales

Document rédigé et mis en page par l'Association de la région de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)

© ARCAM - Avril 2019

